



## 16ème législature

<b>Question N° : 17848</b>	De <b>Mme Claudia Rouaux</b> ( Socialistes et apparentés - Ile-et-Vilaine )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et cohésion des territoires		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >bâtiment et travaux publics	<b>Tête d'analyse</b> >Crise du secteur de la rénovation énergétique des bâtiments	<b>Analyse</b> > Crise du secteur de la rénovation énergétique des bâtiments.
Question publiée au JO le : <b>21/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Claudia Rouaux interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la crise du secteur de la rénovation énergétique des bâtiments. Les mesures contradictoires souhaitées par le Gouvernement dans le secteur de la rénovation énergétique ont créé une forte instabilité réglementaire participant à fragiliser le secteur dans son ensemble et poussant les ménages mais également les personnes morales à retarder leurs projets. Dans le même temps, les délais d'instruction des dossiers liés aux certificats d'économie d'énergie (CEE) et MaPrimeRénov' sont dangereusement allongés au-delà des 2 mois d'instructions légaux, augmentant d'autant les délais de paiement. Aussi, elle lui demande d'indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement pour soutenir et favoriser le développement du tissu économique lié à la rénovation énergétique des bâtiments.